

W ↗



*ICEDD*

*Etude de la population des  
zones frontalières wallonnes*



*SDER / Notes de recherche 2005/4*

*Secrétariat du SDER, Namur*

*Sder*



## **ICEDD <sup>(1)</sup>**

### **Etude de la population des zones frontalières wallonnes <sup>(2)</sup>**

#### **Notes de recherche 2005/04**

#### **SECRETARIAT DU SDER, NAMUR**

L'administration et les autorités ministérielles ne sont pas engagées par les notes de recherches.

---

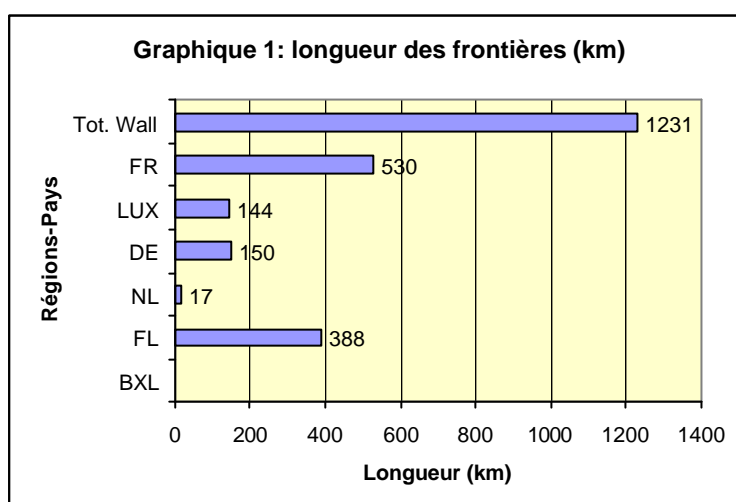
<sup>(1)</sup>Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, Boulevard Frère Orban, 4 à 5000 Namur,  
Tél. : +3281 250480, Fax : +3281 250490, E-Mail : [icedd@icedd.be](mailto:icedd@icedd.be), Internet : <http://www.icedd.be>

<sup>(2)</sup>Cette étude a été réalisée pour le compte de la Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme (DAU). Elle a pour principale finalité d'estimer et de cartographier les évolutions démographiques constatées aux frontières de la Wallonie.

## **1 Introduction**

Ce travail porte sur l'estimation de la population wallonne dans une zone de 5, 10 et 20 km des limites régionales et nationales. Le calcul se base sur les données des recensements INS par secteur statistique (données 1981, 1991, 1997, 2000, 2001).<sup>(3)</sup>

Le calcul est réalisé pour la région flamande (FL), la région Bruxelles-Capitale (BXL) ainsi que pour les pays suivants : la France (FR), le Grand-Duché de Luxembourg (LUX), l'Allemagne (DL) et les Pays-Bas (NL). Les résultats chiffrés seront présentés sous forme de tableaux et de graphiques.



**Graphique 1 : longueur des frontières**

Des cartes dressées à l'échelle du 1/300 000 illustrent les évolutions démographiques constatées aux frontières (liste voir annexe en page 15). Elles montrent les caractéristiques de l'évolution de la densité dans les noyaux d'habitat au cours de deux périodes (1991-2001 et 1997-2001). Un noyau d'habitat regroupe plusieurs secteurs statistiques. Les noyaux de moins de 800 habitants ne sont pas représentés.

---

<sup>(3)</sup>L'INS met à jour annuellement les données statistiques du nombre d'habitants des secteurs statistiques. Ces données actualisées permettent de calculer le gain ou la perte de densité de chacun des secteurs en comparant la densité calculée à un temps t et la densité calculée à un temps t+1. Les superficies concernées par l'étude (zones de 5, 10 et 20 km des limites régionales et nationales) ont été générées par un traitement informatique qui a permis de créer des zones décalées d'une distance équivalente (5, 10, et 20 km) par rapport aux limites régionales et nationales. Il s'appuie sur les fonctionnalités du système d'information géographique dans lequel les données ont été intégrées. Ce traitement a été réalisé pour chaque limite afin de sortir des résultats distincts pour les régions et les pays limitrophes à la Région Wallonne. Si un secteur statistique est coupé par ces limites, l'analyse prend en compte la part de la population à l'intérieur de la limite au prorata de la superficie du secteur situé à l'intérieur de cette limite.

## 2. Résultats chiffrés

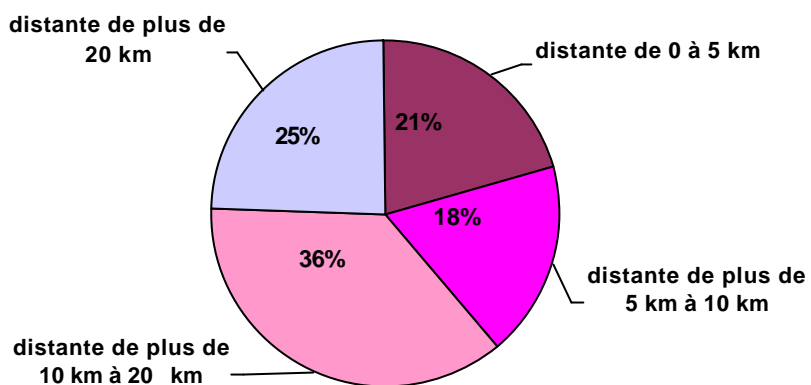
Le tableau 1 présente une synthèse des croisements réalisés. On y trouve pour chaque région ou pays frontaliers, le nombre d'habitants wallons vivant à moins de 5, 10 ou 20 km de ces limites. Le calcul de population est réalisé pour les dates suivantes : 1981, 1991, 1997, 2000 et 2001.

Certains habitants sont comptabilisés plusieurs fois. En effet, un habitant vivant à Welkenraedt est pris en compte à la fois dans la zone de proximité des Pays-Bas et dans celle de l'Allemagne. Dès lors, dans le tableau, la catégorie « Population totale » ne constitue pas la somme des 5 zones des différents pays-régions. mais bien l'ensemble des habitants en zone de proximité repris une seule fois. La même remarque peut être formulée à propos des superficies calculées.

Région-Pays	Distance (km)	Population (hab.)					Superficie (ha)
		1981	1991	1997	2000	2001	
BXL	5	6.133	6.524	6.777	6.811	6.781	1.293
	10	76.556	82.880	85.944	87.027	87.520	10.632
	20	241.978	266.624	281.983	287.533	289.884	62.062
FL	5	367.043	403.565	416.883	422.997	425.670	132.960
	10	656.485	706.543	732.508	742.300	747.733	244.529
	20	1.489.439	1.528.011	1.565.078	1.573.919	1.581.112	463.097
NL	5	39.995	41.739	42.617	43.146	43.405	13.815
	10	111.467	116.109	119.327	120.418	120.980	36.336
	20	619.459	605.187	608.229	605.920	606.082	93.242
DE	5	31.618	33.602	34.998	35.535	35.764	52.436
	10	76.741	79.885	83.370	84.389	84.823	94.250
	20	202.081	207.945	215.882	218.588	219.572	177.763
LUX	5	48.214	49.682	51.944	51.796	53.118	55.427
	10	76.919	79.179	83.407	83.593	85.854	109.730
	20	126.160	130.786	137.770	138.598	141.908	234.431
FR	5	254.530	269.939	270.202	269.739	270.199	195.939
	10	509.436	524.602	527.921	525.951	526.939	352.407
	20	1.016.173	1.028.675	1.042.174	1.039.313	1.044.247	631.723
POPULATION	5	<b>628.038</b>	<b>667.044</b>	<b>685.007</b>	<b>691.502</b>	<b>696.020</b>	<b>418.705</b>
TOTALE VIVANT	10	<b>1.186.112</b>	<b>1.237.536</b>	<b>1.272.688</b>	<b>1.281.472</b>	<b>1.289.971</b>	<b>745.431</b>
EN BORDURE	20	<b>2.386.016</b>	<b>2.423.690</b>	<b>2.478.917</b>	<b>2.487.485</b>	<b>2.500.512</b>	<b>1.255.217</b>
POPULATION WALLONNE TOTALE	Entièrement	<b>3.198.387</b>	<b>3.245.591</b>	<b>3.319.391</b>	<b>3.329.570</b>	<b>3.346.006</b>	<b>1.690.685</b>

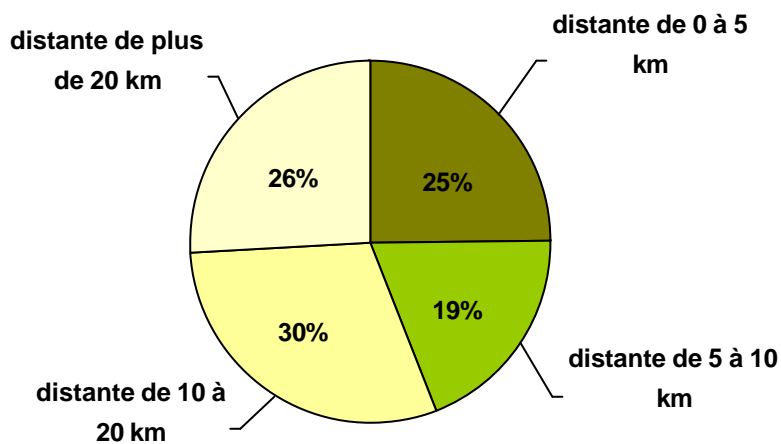
**Tableau 1: présentation des résultats**

**Graphique 2: répartition de la population totale wallonne (2001) en fonction des distances aux frontières**

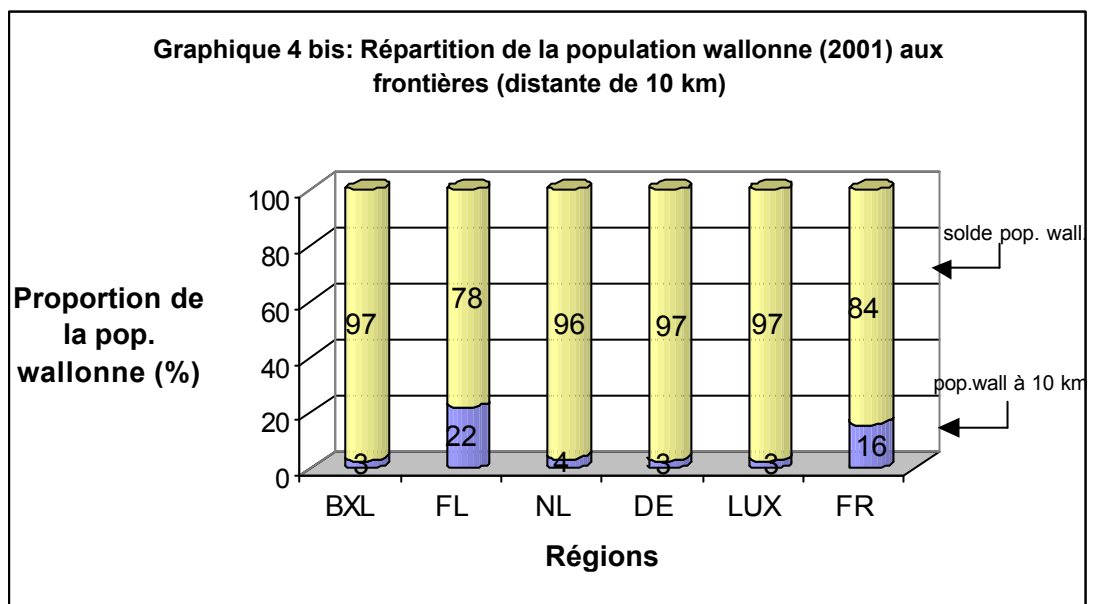
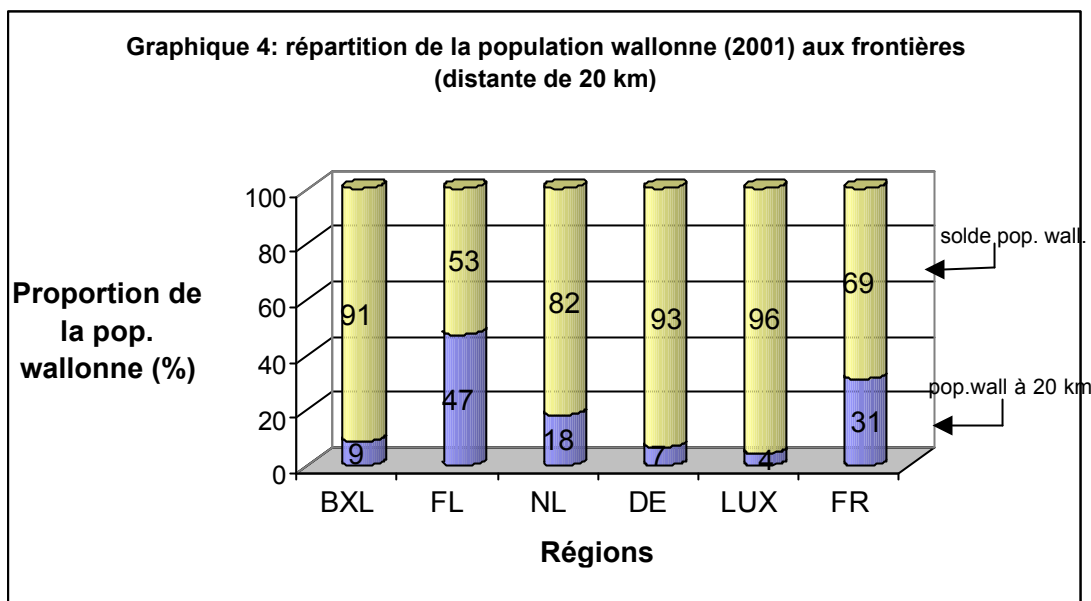


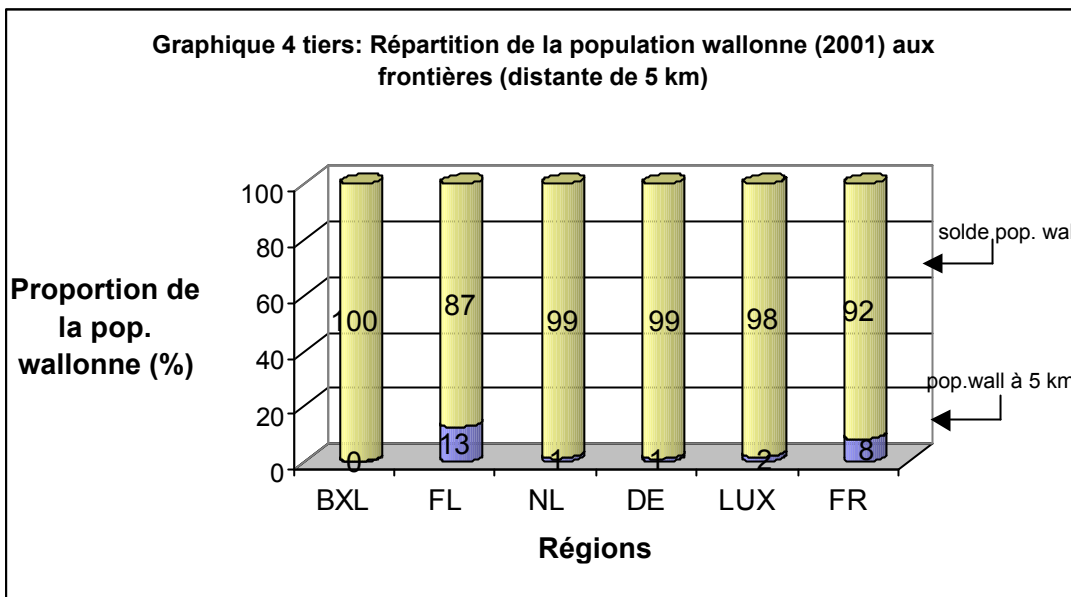
■ distante de 0 à 5 km ■ distante de 5 km à 10 km ■ distante de 10 km à 20 km ■ distante de plus de 20 km

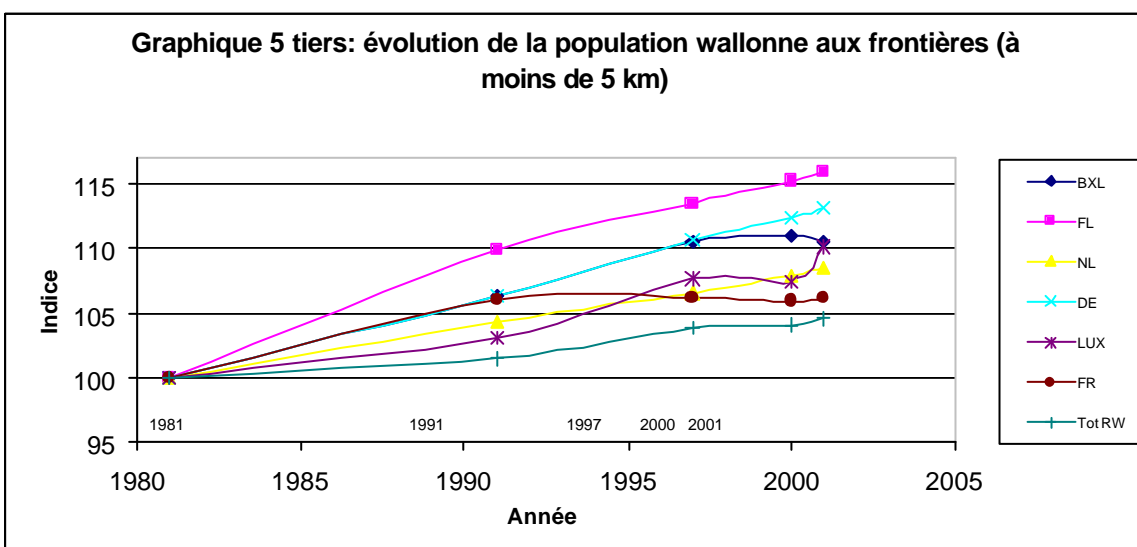
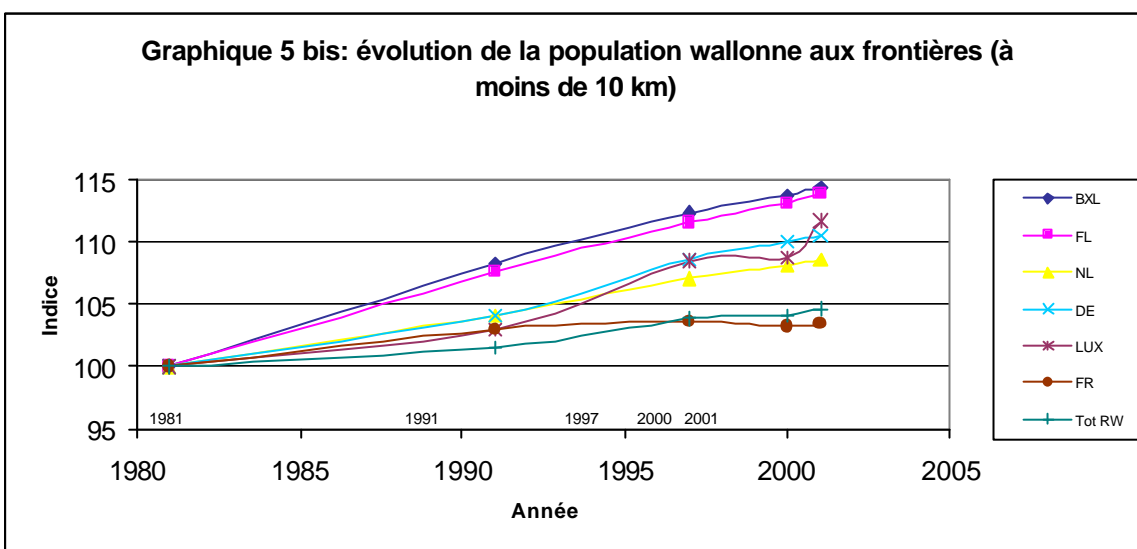
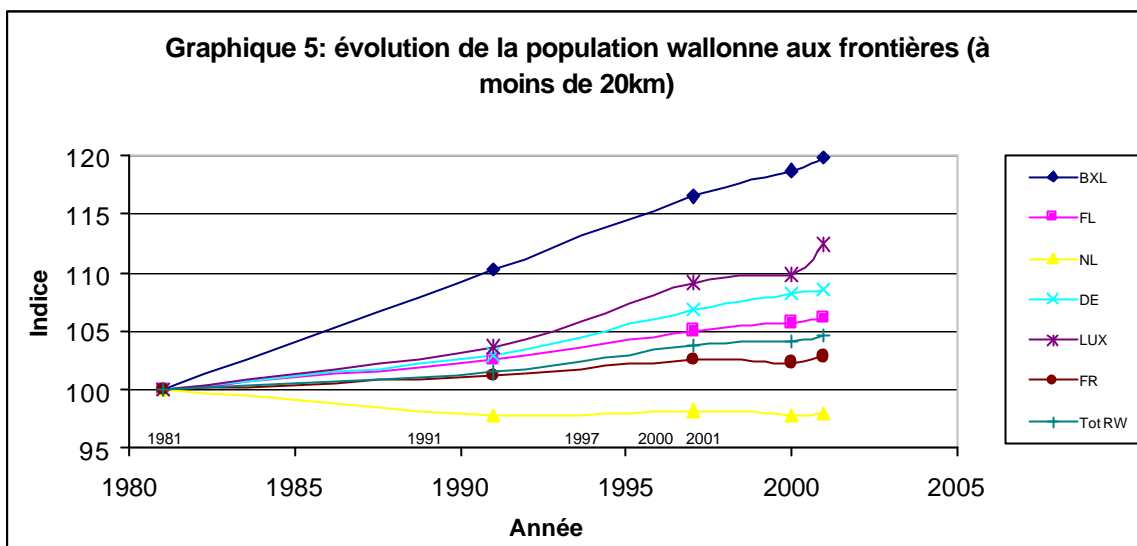
**Graphique 3: répartition de la superficie totale wallonne en fonction des distances aux frontières**



■ distante de 5 km ■ distante de 5 km à 10 km ■ distante 10 km à 20 km ■ distante de plus de 20 km









### **3. Commentaires généraux**

#### **3.1. La frontière française**

La frontière française est celle qui offre avec la Région wallonne le plus grand développement (530 km). Paradoxalement, c'est cette frontière qui semble avoir le moins d'influence sur l'évolution démographique du territoire wallon (voir graphiques 5). Différents facteurs explicatifs se superposent dans l'explication des variations sous-régionales constatées à cette frontière.

- Une frange importante de cette frontière concerne des territoires ruraux à vocation agricole et forestière qui subissent peu l'influence des pôles urbains et des phénomènes de périurbanisation .
- Des villes françaises telles que Givet ou Maubeuge ne sont pas de taille suffisante pour jouer un rôle déterminant.
- L'agglomération lilloise est le principal pôle structurant localisé sur le versant français de cette frontière. Bien qu'en développement, ce pôle n'influence pas encore de manière significative notre territoire.
- Contrairement à d'autres régions industrielles, l'axe Valenciennes-Mons subit encore les effets du processus de désindustrialisation qui a comme corollaire la perte des habitants localisés dans les noyaux centraux et globalement une croissance démographique négative.

##### **3.1.1. Le Tournaisis et la région mouscronnoise**

Tournai et Mouscron sont géographiquement sous l'influence de l'agglomération lilloise. C'est l'un des territoires, avec la région brabançonne, dont les noyaux d'habitat sont très proches d'une frontière. La plupart se situe entre 5 et 10 km. Après avoir perdu des habitants de manière constante depuis le début des années '80, ces deux noyaux présentent depuis le milieu des années '90 une situation en équilibre.

Les noyaux villageois de cette sous-région ont globalement vu leur population augmenter de manière constante depuis le début des années '80. Particularité de cette partie du territoire wallon, la population dispersée est restée stable au cours de ces deux dernières décennies. Ce phénomène est particulièrement marqué dans l'espace rural autour de Tournai. Un facteur explicatif à évoquer est le semis assez dense des villages qui limite la dispersion en dehors des noyaux.

Contrairement aux autres pôles d'importance situés à l'extérieur de la Wallonie, l'agglomération lilloise ne semble pas encore influencer de manière significative les mouvements de population à sa frontière.

##### **3.1.2. La région hennuyère**

Les principaux noyaux d'habitat de l'agglomération montoise se caractérisent par une perte de population constante depuis le début des années '80. Contrairement à d'autres pôles, cette tendance ne s'est pas atténuée durant la dernière décennie. Ce

constat est également vrai pour des noyaux de plus petite taille situés dans le bassin de la Haine tels que Pommeroeul, Harchies et Hautrage. A proximité immédiate de la frontière française, quelques noyaux présentent néanmoins une densité de population en augmentation (ex. Hensies). Cette évolution positive se marque de manière plus nette au sud de Mons dans la région des Hauts Pays qui abritent quelques noyaux d'habitat d'importance secondaire (Blaugies, Aulnois, Givry).

L'agglomération proche de Valenciennes ne semble pas jouer un rôle dans la répartition de la population dans cette partie de la Région wallonne.

La Thudinie est une région à forte vocation agricole dont les principaux noyaux d'habitat se localisent le long de la Sambre. Erquelines et Thuin sont les noyaux les plus représentatifs de cette sous-région. La densité de ces noyaux est stable depuis le début des années '80. Les noyaux à caractère plus villageois connaissent depuis le début des années 90 une légère croissance. C'est le cas de Merbes, Biercée, Lobbes. La proximité de la France et plus particulièrement le bassin de vie de Maubeuge ne joue pas un rôle significatif.

A plus de 20 km de la frontière, on se retrouve dans la région du Centre et plus directement sous l'influence du pôle binchois ou de la banlieue de Charleroi. Cette sous-région se caractérise par une perte continue de population depuis le début des années '80 avec une stabilisation récente pour des noyaux tels que Binche, Anderlues, Fontaine L'Evêque. A contrario, la banlieue sud de Charleroi connaît une augmentation continue de sa population depuis deux décennies. Citons Ham-sur-Heure, Nalinnes, Somzée, Thy-le-Château.

### **3.1.3. Le plateau condrusien et la vallée de la Haute-Meuse**

Dans la partie occidentale du plateau condruzien, quelques noyaux se détachent. A proximité de la frontière, on rencontre des noyaux de faible densité : Beaumont sous l'influence de Charleroi, Sivry et Rance, situés dans la bordure forestière de la Fagne.

Les noyaux les plus importants sont Philippeville et Florennes et dans une moindre mesure Cerfontaine. Ces noyaux ne sont pas influencés par le versant français qui se situe à près de 20 km et pour laquelle le réseau routier n'assure pas une desserte efficace. Les noyaux centraux de ces trois entités se caractérisent par une population en diminution depuis le début des années '80. La tendance ne s'inverse pas au cours des dernières années alors que les noyaux villageois et plus globalement l'espace rural ont vu récemment leur population augmenter. C'est probablement l'influence grandissante de l'agglomération de Charleroi qui explique cet état de fait.

A plus de 10 km de la frontière française, Dinant est le premier noyau d'habitat d'importance rencontré dans la vallée de la Haute-Meuse. Hastière présente une densité plus faible et joue un rôle plus secondaire. Après avoir connu une diminution de la densité de sa population dans les années '80 et début '90, Dinant se stabilise. On notera la récente progression d'entité comme Anhée, Yvoir, Godinne sous l'influence probable de l'agglomération namuroise dont la zone résidentielle

des migrants alternants s'étend progressivement. Givet ne semble pas jouer un rôle dans cette dynamique.

#### **3.1.4. La dépression Fagne-Famenne et la Thiérache**

Constitué de deux entités géographiques distinctes (dépression de la Fagne-Famenne et plateau de la Haute Thiérache) cet espace frontalier a comme point commun l'absence de noyau significatif à 5 km. La Thiérache présente un taux de densité de population particulièrement faible et aucun noyau d'habitat. Les noyaux les plus significatifs se localisent dans la bordure sud de la dépression de la Fagne entre 5 et 10 km de la frontière (Beauraing, Couvin, Chimay).

Après avoir perdu des habitants dans les années '80 et début des années '90 ces trois noyaux d'habitat présentent en 2001 une densité de population stabilisée. Quelques noyaux villageois sont même en augmentation.

#### **3.1.5. L'Ardenne centrale**

Niché au cœur de la Semois, vallée entaillant le haut plateau ardennais, Bouillon est le seul noyau localisé à 5 km de la frontière française. Cet espace frontalier constitue en grande partie la bordure forestière du plateau ardennais développant un massif forestier quasi-continu. Entre 5 et 20 km, quelques noyaux se localisent dans les clairières à vocation agricole dont le plus représentatif est Bertrix.

Sur le plan démographique, il s'agit d'une région frontalière en déclin. Sur une période de 20 ans, Bouillon perd des habitants. Le constat peut être étendu aux noyaux proches. Seul le noyau de Bertix disposant d'une meilleure accessibilité (E411 - N89) se détache du lot avec une population en augmentation.

#### **3.1.6. La Lorraine**

Du côté de la Lorraine belge, Virton et Florenville, cette entité étant située à la limite de l'Ardenne centrale, sont les deux noyaux d'habitat rencontrés à 5 km de la frontière française. La zone de 5 à 10 km est un espace à vocation principalement forestière (forêt sinémurienne) ce qui explique que l'on n'y rencontre que peu de noyau d'habitat. A 20 km de la frontière, se situent quelques noyaux villageois (Etalle, Tintigny).

Sur la période de 1981 à 2001, le noyau d'habitat de Virton présente une densité de population stable accompagnée d'une augmentation de la population dans son espace rural adjacent. Florenville connaît, tant pour son noyau que pour son espace rural, une perte de population avec sur la période récente (1997-2001) une stabilisation du phénomène. Bien que culturellement proche, la Lorraine française et ses principaux pôles (Mont-St-Martin, Longwy) n'ont que peu d'influence sur l'évolution démographique de la Lorraine belge, vu leur situation économique.

### **3.2. La frontière avec la Région flamande**

Avec 388 km de frontière commune avec la Wallonie, la Flandre arrive en deuxième position, bien que ce soit l'agglomération bruxelloise qui influence de manière prédominante la structuration de cette partie du territoire wallon. Avec une constance qu'il faut néanmoins nuancer : l'augmentation de la population tant urbaine que rurale.

#### **3.2.1. Le plateau hennuyer**

Le plateau limoneux hennuyer et la région des Collines dessinent la frontière avec la Flandre sablo-limoneuse. A proximité immédiate de la frontière, se localisent deux noyaux d'habitat d'importance : Lessines et Enghien. Il faut ensuite s'écarter de la frontière de plus de 10 km pour retrouver des noyaux de densité significative tels que Ath, Braine-le-Comte, Soignies et dans une moindre mesure Leuze. La plupart de ces noyaux connaissent une évolution constante de leur population depuis les années '80 même si pour certaines d'entre-elles cette augmentation de population est plus récente et date des années '90 (Lessines, Enghien).

Cette sous-région de la Wallonie est sous la double influence de l'agglomération bruxelloise dont la zone résidentielle des migrants alternants s'étend jusqu'à Ath et de la saturation de la région du Courtrais. L'ouverture de l'A8 renforce le phénomène avec une croissance importante des noyaux villageois autour de Lessines et de Ath. La population dispersée est également en constante évolution depuis deux décennies à l'exception d'entités comme Lens ou Jurbise plus directement sous l'influence du bassin de vie de Mons.

#### **3.2.2. La région brabançonne**

Directement sous l'influence de la région bruxelloise, la région brabançonne voit émerger des pôles d'importance sous-régionale avec des populations de plus de 20.000 habitants pour Wavre et Ottignies et plus de 40.000 habitants pour Waterloo. La population n'a cessé d'augmenter tant dans les noyaux centraux que dans les noyaux villageois. La population dispersion est également en constante augmentation.

Un phénomène de saturation commence néanmoins à apparaître. C'est ainsi que certains noyaux ont vu leur densité de population se stabiliser (La Hulpe, Rixensart, Wavre, Nivelles, partiellement Braine-l'Alleud et Tubize). Cette stabilisation de la croissance concerne également certains noyaux villageois (Hamme-Mille, La Bruyère, Genappe, Gentinnes, Ernage). Cet arrêt de croissance concerne également certaines populations dispersées (le triangle La Hulpe, Rixensart, Lasne ainsi qu'aux marches de la Hesbaye, l'entité de Beauvechain).

#### **3.2.3. La Hesbaye et la région liégeoise**

Plusieurs noyaux situés à proximité immédiate de la frontière avec la frontière flamande structurent la Hesbaye : Jodoigne, Hannut et Waremme, dans une moindre mesure Juprelle pour la partie liégeoise. Cette partie du territoire wallon

présente typiquement le profil de la région brabançonne dans les années '90 caractérisée par une augmentation constante des densités de population tant dans les noyaux que dans l'espace rural. Cette sous-région est d'une part sous l'influence des agglomérations bruxelloise et liégeoise dont les zones résidentielles des migrants alternants s'étendent respectivement jusqu'à Hannut et au-delà de Waremme mais aussi sous l'influence de villes flamandes telles que Leuven et dans une moindre mesure Hasselt.

Il faut ensuite s'écarter de plus de 15 km de la frontière pour retrouver des noyaux tels que Perwez et Eghezée mais qui ne bénéficient pas de cet effet frontière.

A moins de 10 km de la frontière avec la région flamande, Liege est le principal pôle de référence. Durant les deux dernières décennies, Liege a vu ses habitants quitter les noyaux centraux au profit des noyaux situés en périphérie et plus particulièrement sur le plateau de Hesbaye. Ce phénomène tend maintenant à s'atténuer. Liège présente ces dernières années (1997-2001) une densité de population en équilibre. Ce constat est vrai pour l'agglomération proprement dite mais également pour des noyaux de sa banlieue industrielle tels que Flémalle ou Seraing.

### **3.3. La frontière avec les Pays-Bas**

La longueur de la frontière avec les Pays-Bas est de 17 km, bien que ce chiffre soit quelque peu artificiel puisque Fourons constitue une enclave entre les Pays-Bas et la Wallonie.

La région de la Basse-Meuse et plus particulièrement Visé sont directement influencés par la Ville de Maastricht, l'A25 assurant une bonne liaison entre cette dernière et la région liégeoise. Cette influence s'étend à présent sur les terrasses mosanes (Dalhem) et sur le plateau du Pays de Herve (Aubel). Ces noyaux ont tous vu leur population augmenter et cette tendance s'étend à présent à l'ensemble de l'espace rural.

### **3.4. La frontière avec l'Allemagne**

La frontière avec l'Allemagne est en grande partie occupée par des espaces à vocation rurale et peu de noyau s'y localise. Le principal pôle influençant la Région wallonne est Aix-la-Chapelle qui joue un rôle déterminant sur l'évolution de la population des noyaux de Plombières et La Calamine.

#### **3.4.1. La vallée de la Gölh**

Situés dans la vallée de la Gölh, Plombières et La Calamine subissent outre l'influence des Pays-Bas celle d'Aix-la-Chapelle dont la zone d'influence déborde largement sur la Wallonie. La progression de la population concerne tant les noyaux d'habitat que les populations dispersées dans l'espace rural. C'est une région qui connaît une forte pression foncière.

### **3.4.2. Les Hautes-Fagnes et le plateau de Saint-Vith**

Le haut plateau des Fagnes est largement occupé par des zones de tourbières hautes et des massifs boisés et cette zone frontalière se caractérise par une absence quasi totale de noyau d'habitat. Il faut aller du côté de Saint-Vith et Bütgenbach et à près de 10 km de la frontière pour retrouver quelques noyaux d'importance. Cette zone étant directement influencée par l'A27 se prolongeant vers la ville de Trèves.

L'évolution des densités de population est dans cette région assez contrastée. Les noyaux principaux présentent des densités assez stables (Malmédy, Waimes, Bütgenbach, Saint-Vith) mais d'autres noyaux à proximité, principalement villageois, voient leur population diminuer. La population dispersée dans l'espace rural est par contre en constante progression. Plus au sud, la vallée de l'Our fait frontière avec l'Allemagne. C'est une région à vocation rurale sans noyau d'importance.

## **3.5. La frontière avec le Luxembourg**

### **3.5.1. L'Ardenne centrale**

Le principal noyau d'habitat du plateau oriental de l'Ardenne centrale est Bastogne. Il se localise à près de 5 km de la frontière avec le Luxembourg. Après avoir perdu des habitants au cours des deux dernières décennies, Bastogne voit sa situation se stabiliser. Les noyaux villageois continuent à progresser ainsi que l'ensemble de l'espace rural. Situé à la frontière luxembourgeoise, Martelange présente quant à elle une densité de population en diminution.

### **3.5.2. La Lorraine**

Athus et Arlon sont les deux principaux noyaux situés à proximité de la frontière. Il s'agit de noyaux qui ont connu une augmentation constante de leur population depuis deux décennies. Ils présentent à présent un certain niveau de saturation et se caractérisent par une population en équilibre. Les noyaux de plus petites tailles tels que Attert ou Habay-la-Neuve poursuivent quant à eux leur progression. C'est également vrai pour l'ensemble de l'espace rural qui dans cette partie de la Lorraine belge a augmenté de manière significative.

L'influence Luxembourg ville est ici déterminante comme progressivement pour l'Ardenne centrale. Sa zone résidentielle de migrants alternants s'étend progressivement à une grande partie de la Lorraine belge. Les phénomènes de pression foncière étant surtout marqués le long de le E411 (Arlon, Attert, Habay). Des noyaux plus éloignés tels que Neufchâteau ou Libramont ne subissent pas encore de manière significative l'influence de pôle luxembourgeois.

## **Conclusions**

Les évolutions démographiques aux frontières de la Wallonie cachent une grande diversité de situation. Une constante se dégage, l'importance des pôles extérieurs comme facteur explicatif des mouvements de population constatée sur notre territoire. L'influence prédominante de la Région Bruxelles-Capitale demeure bien qu'un phénomène de saturation semble émerger dans la région brabançonne avec comme corollaire une zone résidentielle des migrants alternants s'étendant progressivement. Un constat similaire peut être posé pour le pôle luxembourgeois avec une forte progression depuis la fin des années '90.

Mais les phénomènes de périurbanisation propres au développement des métropoles touchent à présent des villes secondaires. Le pôle d'Aix-la-Chapelle et dans une moindre mesure celui de Maastricht influencent directement la région liégeoise avec une augmentation de la population qui touche à présent l'ensemble de l'espace rural. Les villes flamandes telle que par exemple Leuven influencent également l'évolution de la population à la frontière flamande. Le pôle de Luxembourg manifeste son influence dans le sud de la Wallonie. Seul le versant français, bien que présentant le plus grand développement de frontière avec la Région wallonne, semble avoir peu d'influence. Le développement du pôle lillois ne se traduit pas (encore) dans l'évolution des statistiques.

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : présentation des résultats

### **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : longueur des frontières

Graphique 2 : répartition de la population totale wallonne (2001) en fonction des distances aux frontières

Graphique 3 : répartition de la superficie totale wallonne en fonction des distances aux frontières

Graphique 4 : répartition de la population wallonne (2001) aux frontières (à moins de 20, 10 et 5 km)

Graphique 5 : évolution de la population wallonne aux frontières (à moins de 20, 10 et 5 km)

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : carte au 1/300.000  
Répartition des noyaux d'habitat et zones limitrophes

Annexe 2 : carte au 1/300.000  
Evolution de la densité de population des noyaux d'habitat entre 1991 et 2001

Annexe 3 : carte au 1/300.000  
Evolution de la densité de population des noyaux d'habitat entre 1997 et 2001